

5950  
292

Home Feeding

6/15

2/2016

Mr. van Buren a téléphoné à Mr. Hedley; celle-ci  
lui a répondu que la salerine finit à vendre la  
tableau, pour elle, ~~elle~~ au bureau d'Harvey, il y  
a une organisation de jours déjà.

Il n'y a plus rien de lui écrit

19. 12. 33

13 novembre 1933.

Madame,

C.

En réponse à votre lettre du 8 novembre, j'ai l'honneur de vous faire savoir que dès que la Commission de Peinture Moderne de nos Musées pourra se réunir, je lui soumettrai votre proposition. Je vous aviserai immédiatement de l'avis qu'elle aura émis à son sujet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

A Madame E. Reding,  
68, Avenue Emile Duray  
Bruxelles

-----

31 octobre 1933.

Madame,

Je vous remercie vivement de l'obligeance que vous avez eue de me signaler le tableau d'Ed. Agneessens, LA LOGE, que vous seriez disposée à céder aux collections de nos Musées.

Je ne manquerai pas de soumettre votre proposition à la Commission de Peinture moderne, lors de sa première réunion. Je dois cependant faire remarquer que la situation de nos crédits pour achats d'oeuvres d'art ne nous permet, en ce moment, d'envisager des acquisitions nouvelles que dans des cas exceptionnels.

Je vous prie d'agréer, Madame, avec mes remerciements réitérés, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en Chef,

Madame Victor REDING,  
68, Avenue Emile Duray,  
Bruxelles

-----

68, AV. EMILE DURAY

10.000 fr.

8 Novembre 1933.

Monsieur

J'ai reçu votre lettre  
en rapport à la pro-  
position que je vous  
avais faite au sujet  
du tabac d'Agreessens  
"La Loge" - ainsi que  
votre prévenance quand  
la Commission de l'État  
tue moderne se réunira

Il se vous sera parvenu  
le tableau - vous pourriez  
vous en fixer de suite  
sur la décision prise -  
je vois vous auriez dit  
que le musicien d'Amers  
était amateur - mais  
puisque les pourparlers  
avaient déjà été engagés  
avec le musicien de Bern  
delle - je n'y ai serais  
le réserver pour celui-ci.  
Comptez mention à mes sentiments  
distingués. G. Neering

Répondre:  
des que la Com pourra  
se réunir

Madame Victor REDING  
68, avenue Emile Duray, 68  
- - - -

Bruxelles, le 23 octobre 1933

Monsieur le Conservateur en Chef  
des Musées Royaux des Beaux-Arts,  
9, rue du Musée, BRUXELLES.-

Monsieur le Conservateur en Chef,

Je possède une oeuvre d'Agneessens, une figure de femme, intitulée "LA LOGE" et qui est un portrait de Mme Charles Van der Stappen. Cette toile a figuré à l'Exposition centennale de 1930. Elle est considérée généralement comme une des oeuvres les plus caractéristiques du peintre.

J'ai l'occasion de vendre ce tableau. Mais il me semble qu'il serait particulièrement à sa place au Musée de Bruxelles. Je suis disposée à le céder pour la somme de 10.000 frs.

Je vous prie de vouloir bien soumettre mon offre à la Commission compétente. Je crois que tous les membres de la Commission connaissent l'oeuvre; mais si certains d'entre eux désiraient la voir, elle leur sera montrée à la Galerie Giroux où elle est déposée.

Puis-je vous demander de ne pas tarder à me fixer, pour que je puisse éventuellement reprendre mes pourparlers avec l'amateur actuel.

Je vous prie, Monsieur le Conservateur en chef, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

*E. Reding*